

Actes du 15^e colloque de l'AQPC

Pour s'y **RETROUVER**,
POUR se retrouver
Le renouveau de l'enseignement collégial

8A18

Des objectifs et standards aux plans de cours

par
Johanne AUTHIER, Jean-Pierre BONIN
conseillers pédagogiques
Cégep Ahuntsic



Association québécoise
de pédagogie collégiale

Des objectifs et standards aux plans de cours

Johanne Authier
Conseillère pédagogique au Collège Ahuntsic

Jean-Pierre Bonin
Conseiller pédagogique au Collège Ahuntsic

INTRODUCTION

Le texte qui suit présente, sous forme résumée, les éléments essentiels de la communication faite au 15^e Colloque de l'AQPC. On y retrouvera le résultat d'échanges et de réflexions que nous avons eu avec divers groupes d'enseignantes et d'enseignants du Collège Ahuntsic sur la rédaction d'un plan de cours tenant compte de l'approche par compétences et des nouvelles descriptions ministérielles sous forme d'objectifs et de standards.

L'APPROCHE RETENUE

Lors de nos interventions avec les divers groupes de personnels (enseignant, cadre, soutien et professionnel), nous avons convenu de :

Miser sur les acquis

L'expérience du réseau, permet de construire sur une base solide. Il n'est ni nécessaire ni souhaitable de faire table rase.

S'adapter aux clientèles

Nous avons tenté de répondre aux demandes, de partir des besoins. Cela nous a donné l'avantage de travailler d'abord avec divers groupes déjà impliqués dans l'appropriation de la méthode par compétences au secteur technique ou avec des groupes intéressés à évaluer l'impact de cette approche, qu'ils y soient favorables ou non par ailleurs.

Expérimenter «terrain»

Ayant quelques programmes techniques en cours d'élaboration avec l'approche par compétences, nous avons dès le début travaillé à développer avec le personnel enseignant une méthodologie de rédaction de plans de cours qui s'appuyait sur de la documentation disponible dans le but de réaliser à court terme des productions écrites.

Établir des points de convergence

Avec la réforme et la présentation des textes ministériels sous forme d'objectifs et de standards, nous avons cherché à développer une approche qui soit commune malgré la diversité observée dans les documents disponibles.

Tenir compte du contexte changeant par des actions adaptées, expérimentales, évolutives et enrichies en favorisant les échanges.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes suivants dirigent l'ensemble des actions lors d'une implantation d'un cours ou d'un programme présenté sous forme d'objectif-standard¹:

Se centrer sur l'élève.

Mettre l'accent sur les apprentissages à réaliser par les élèves plutôt que sur les contenus à enseigner.

Exprimer non seulement le contenu (le quoi), mais bien les résultats attendus (le pourquoi) et mentionner aussi ce que seront les activités d'apprentissage (le comment) qui permettront l'atteinte des résultats annoncés.

S'assurer de la pertinence, de la cohérence et de l'applicabilité des actions pédagogiques lors de la mise en oeuvre d'un programme de formation :

La pertinence d'un programme ou d'un cours tient à la prise en compte de la clientèle visée, de la séquence d'apprentissages prévue au programme ou au cours. Aussi, les apprentissages doivent permettre d'atteindre la cible annoncée par les objectifs-standards et par le projet éducatif institutionnel.

La cohérence d'un programme ou d'un cours tient à la qualité de l'articulation et du regroupement de ses composantes ainsi qu'à leur équilibre.

L'applicabilité d'un programme ou d'un cours est liée aux ressources humaines, financières et matérielles disponibles. Ces préoccupations sont prises en considération au moment d'élaborer un programme ou un cours.

(Ces définitions sont inspirées du *Cadre général d'élaboration des programmes d'études techniques* de la DGFPT du ministère de l'Éducation)

LA DÉMARCHE PROPOSÉE

Objectifs-standards

Actuellement, nous retrouvons des textes d'objectifs-standards pour la formation générale commune, la formation générale propre, la formation générale complémentaire, la formation spécifique technique et la formation spécifique préuniversitaire. Malgré la diversité méthodologique d'élaboration ou d'écriture de ces textes, nous proposons une démarche unique dont voici les principales étapes :

¹ Intentionnellement, nous utilisons le trait d'union pour souligner le lien indissociable existant entre ces deux « colonnes » dans les textes ministériels.

Étapes préalables

Acquisition et utilisation d'un vocabulaire commun

Il importe que toutes les personnes intervenant dans un même processus aient une compréhension commune et fassent une utilisation identique de la terminologie liée à la réforme et à l'approche par compétences.

Appropriation collective de la démarche de révision et de la structure du programme

Tous et toutes doivent prendre connaissance des principales étapes de révision et des documents issus de celles-ci menant à la mise en place d'un nouveau cours ou programme.

Identification du rôle et de la place du cours dans le programme

Cette étape est primordiale pour assurer la logique d'apprentissage dans un programme donné.

Planification pédagogique

La planification pédagogique décrite ici de façon succincte donne lieu à un document très utile pour le personnel enseignant. Ce document peut éventuellement prendre diverses formes : tableaux, journal de bord, etc. Le fait de consigner par écrit sa planification pédagogique et d'en faire le suivi en cours de session allège grandement la tâche de préparation de cours l'année suivante.

Lecture attentive et globale de l'objectif-standard

Cette lecture permet une compréhension de l'objectif-standard comme entité. Ce texte ministériel énonçant le résultat attendu sera intégralement annoncé au plan de cours.

Enrichissement (couleur locale)

Le résultat énoncé dans le texte de l'objectif-standard constitue une exigence ministérielle minimale. Il importe de définir localement (d'«enrichir»), en fonction du projet éducatif institutionnel ou selon d'autres facteurs locaux, le résultat attendu, lequel sera annoncé au plan de cours.

Découpage pédagogique en grandes étapes d'apprentissage

Une fois le résultat attendu bien circonscrit et cohérent avec la démarche progressive prévue au programme, on pourra procéder à un premier découpage pédagogique. Ce découpage s'appuiera sur la démarche d'apprentissage proposée et dans plusieurs cas, pourra amener une restructuration de la séquence traditionnelle des contenus du cours. En général, nous observons actuellement un découpage prévoyant environ cinq ou six étapes par cours.

Retour à l'objectif-standard et validation de la démarche d'apprentissage proposée à l'élève

Avant d'approfondir le travail de planification pédagogique, un retour au texte de l'objectif-standard est effectué pour s'assurer que chaque élément de compétence sera couvert par les étapes d'apprentissage prévues.

À noter cependant qu'il n'a pas de correspondance automatique entre élément de compétence et étape d'apprentissage. L'élément de compétence «4» d'un objectif-standard pourrait fort bien être atteint avant le «2» et un autre élément de compétence pourrait être acquis progressivement tout au long de la session.

Planification détaillée de chacune des étapes d'apprentissage

Une fois la validation faite, relativement à l'objectif-standard et aux autres résultats définis localement, une planification détaillée peut être faite. Cette planification touche les objectifs de l'étape, le contenu, les stratégies d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation. La planification détaillée est un outil pour le personnel enseignant dont il faudra par la suite traduire certains de ses éléments dans le plan de cours qui sera présenté à l'élève.

Plan de cours

Outil dynamique de communication

Comme outil de communication, ce document s'adresse d'abord à l'élève. Il forme en quelque sorte un contrat entre le personnel enseignant et l'élève. L'utilisation «continue» du plan de cours pendant la session (notamment au début et à la fin de chaque étape d'apprentissage) en fait un outil dynamique, un véritable document d'accompagnement pour l'élève et le personnel enseignant.

Structure visant à mettre en évidence la pertinence, la cohérence et l'applicabilité des actions pédagogiques

Nous reviendrons plus bas sur cet aspect, dans la section touchant une proposition de gabarit de plan de cours.

Traduction en termes s'adressant à l'élève de certains éléments de la planification pédagogique élaborée par le personnel enseignant

Il s'agit bien ici de transmettre à l'élève les éléments de la planification pédagogique qui soient pertinents pour la compréhension que doit avoir l'élève du travail à faire et des exigences reliées à chaque étape.

Il n'est pas nécessaire ni souhaitable d'énoncer en détail tout ce qui est prévu à la planification pédagogique et qui constitue dans bien des cas des guides d'enseignement et non d'apprentissage. En ce sens, certains termes et intentions éducatives que le personnel enseignant a consignés dans sa planification pédagogique devront être «traduits» en termes s'appliquant aux apprentissages que devra réaliser l'élève.

Gabarit de plan de cours¹

Dans un processus de changement, il est normal que plusieurs soient en quête du Modèle attendu. Ainsi, si un tel modèle de plan de cours existe, pourquoi ne pas le diffuser et permettre de s'en inspirer?

Nous ne croyons pas qu'un tel modèle existe et si tel était le cas, il ne serait pas opportun de tenter de le généraliser. En effet, la diversité actuelle des objectifs-standards et les diverses approches pédagogiques propres à chaque discipline, composante de formation ou stratégie d'apprentissage ne permettent pas d'envisager un modèle unique et universel.

¹ Nous nous sommes inspirés à ce chapitre des propositions de France Fontaine de l'Université de Montréal, de Gaston Faucher du Cégep F.-X. Garneau et de Richard Prigent de Polytechnique et des nombreuses suggestions retrouvées dans les plans de cours qui nous ont été proposés par le personnel enseignant avec qui nous avons travaillé au cours de l'hiver 1994 et de l'année 1994-1995.

Tout en respectant cette diversité, nous croyons utile de proposer un gabarit de plan de cours, soit un « squelette » qui uniformise la présentation physique du document tout en laissant place à la diversité mentionnée plus haut. Un tel gabarit pourrait comporter les sections suivantes :

Page titre

Objectif-standard visé

Reproduction intégrale du texte ministériel.

Présentation générale

Incluant les informations sur la place et le rôle du cours dans le programme.

Déroulement du cours

Cette section permet de consacrer une page par étape d'apprentissage. Sur chaque page nous retrouverons :

le numéro et le titre de l'étape;

les objectifs spécifiques prévus pour l'étape

le contenu;

les activités d'apprentissage;

les principales approches pédagogiques;

les évaluations prévues (formative et sommative)

Programmation

La programmation présente une synthèse de ce qui est prévu pour le déroulement du cours. Cette présentation couvre les apprentissages à réaliser, en tenant compte des *trois* chiffres de la pondération du cours.

Résumé-synthèse de l'évaluation

Cette section doit conserver un équilibre avec les autres sections du plan de cours (qui ne constitue pas un « plan d'évaluation »).

Résumé des Politiques institutionnelles et départementales

Matériel requis

On fera ici mention de ce que l'élève devra se procurer ou avoir à sa disposition pour le cours.

Médiagraphie commentée

Chaque titre proposé à l'élève est accompagné d'une brève note explicative ou descriptive avec le lieu de consultation disponible.

ÉLÉMENT DE PROSPECTIVE

Processus de révision et d'élaboration des programmes techniques

Le processus en cours pour l'élaboration des programmes techniques diffère des révisions antérieures non seulement par l'utilisation de la méthode par compétences, mais aussi par le nouveau partage des responsabilités prévu au RREC.

Ainsi, à la démarche que nous proposons plus haut, nous devons ajouter dans les étapes préalables, une étape d'élaboration locale du programme à proprement parler où devra être déterminée la progression des apprentissages et leur interdépendance dans une logique temporelle compatible avec des grilles-sessions tenant compte des divers facteurs de pertinence, de cohérence et d'applicabilité.

Les étapes préalables deviendront vraisemblablement celles-ci :

Acquisition et utilisation d'un vocabulaire commun

Appropriation collective de la démarche de révision et de la structure du programme ministériel

Élaboration du programme local (logigramme, cours, grilles-sessions)

Identification du rôle et de la place du cours dans le programme

CONCLUSION

On aura constaté que plusieurs des propositions présentées ici n'ont rien de bien nouveau. Il s'agit en fait d'adaptations permettant de répondre à certains aspects préconisés (voire prescrits) par la réforme. Ces propositions sont le fruit d'une expérimentation réalisée collectivement avec le personnel enseignant et elles démontrent que notre capacité d'adaptation prend ses racines sur la base de nos expériences *partagées et mutuellement enrichies*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUTHIER, J., BONIN, J.-P., *Des objectifs et standards aux plans de cours, guide d'accompagnement*, Montréal, Service des programmes et du développement pédagogique, Collège Ahuntsic, avril 1994, 30 p.

FAUCHER, G. et al., *Trousse sur le plan de cours*, Québec, Service du développement de la pédagogie et des programmes d'études, Cégep F.-X. Garneau, 1992, 77 p.

FONTAINE, F., *Le plan de cours*, Montréal, Service pédagogique, Université de Montréal, 1989, 25 p.

PRÉSENT, R., *La préparation d'un cours*, Montréal, Éditions de l'école Polytechnique de Montréal, 1990, 274 p.

QUÉBEC, DIRECTION DES PROGRAMMES, DGFPT, *Élaboration des programmes d'études techniques. Cadre général*, édition provisoire, Québec, Ministère de l'Éducation, 25 février 1994, 19 p.